

CONVENTION

- Entre :

ECOLE COMTOISE DU MUSER – Jackie Mauchausat - *Brevet fédéral 1^{er} degré*

Les Fournots du Bas 25210 Le Russey TEL/FAX 03 81 43 77 55 Portable 06 80 30 95 84

RC A312 413 784 Montbéliard N°SIRET 312 413 784 00033 Agréé Jeunesse et Sports Adhérent au SYNAPCA

- Et :

.....

.....

Pour l'organisation du séjour " CONDUITE ATTELAGE, PROMENADE, PORTAGE "

Lieu :

Date :

Nombre et âge des participants :

TARIF DE LA PRESTATION :

DÉPLACEMENT :

Ces tarifs s'entendent toutes taxes comprises

La prestation comprend (*sauf précisions inverses*) :

INITIATION

La mise à disposition de attelages de 2 à 4 chiens + 1 attelage accompagnateur, (la capacité est de : 2 pour les enfants de moins de 12 ans par petits attelages, 1 pour les plus de 12 ans et adultes par petits attelages, l'attelage accompagnateur pouvant éventuellement emmener un adulte ou 1 à 3 enfants suivant la taille).

PORTAGE attelage(s) de à chiens

La compétence de mushers professionnels diplômés ou en cours de formation.

La responsabilité civile professionnelle des mushers.

La décision du maintien, de l'annulation, ou de déplacement sur un autre site de la prestation est du ressort seul du musher professionnel en fonction de : l'état de la neige, de la météo, du relief, des capacités des participants ou de leur âge ou tout autre raison de sécurité.

Cette convention tient lieu de réservation et ne sera effective qu'après versement d'un acompte de 30%

sur le total de la prestation, soit la somme de : €

Fait à le

Renvoyer ou faxer un exemplaire

Inscrire "*Lu et approuvé*" et signer

Jackie MAUCHAUSSAT

.....

